



Comptes 2017

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des membres de l'Association Groupe Sida Neuchâtel, Peseux**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Groupe Sida Neuchâtel, à Peseux pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conforme à la loi et aux statuts.

Neuchâtel, le 30 avril 2018/nvo

RVF Fiduciaire SA


Nicolas Voirol
Réviseur agréé
Réviseur responsable


Roger Voirol
Expert réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, et annexe)

BILAN	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
ACTIF				
Actifs circulants				
Trésorerie	CHF	335'616.55	CHF	343'581.40
Trésorerie attribuée à Prévoyance.ne	CHF	19'190.90	CHF	12'210.90
Créances diverses	CHF	7.18	CHF	7.93
Actifs de régularisation	CHF	19'785.20	CHF	11'565.05
	CHF	374'599.83	CHF	367'365.28
Actifs immobilisés				
Actifs financiers	CHF	0.00	CHF	350.00
Mobilier et machines	CHF	1.00	CHF	1.00
Véhicules	CHF	1.00	CHF	1.00
Equipement administratif	CHF	1.00	CHF	1.00
	CHF	3.00	CHF	353.00
Découvert	CHF	160'471.65	CHF	250'504.53
	CHF	535'074.48	CHF	618'222.81
PASSIF				
Capitaux étrangers à court et moyen terme				
Acomptes des pouvoirs publics	CHF	259'500.00	CHF	259'500.00
Passifs de régularisation	CHF	9'281.95	CHF	25'911.05
	CHF	268'781.95	CHF	285'411.05
Réserves				
Avances ASS (aide suisse contre le SIDA)	CHF	5'584.00	CHF	0.00
Réserve migrants	CHF	12'985.55	CHF	0.00
Fonds de solidarité	CHF	22'045.12	CHF	30'510.27
Réserve Afrimedia	CHF	3'800.00	CHF	18'346.85
Réserve manifestations	CHF	47'240.19	CHF	23'963.14
Réserve dons	CHF	14'124.45	CHF	12'665.75
Réserve "Prévoyance.ne" 2019 - apport complémentaire	CHF	5'716.00	CHF	5'745.00
Réserve "Prévoyance.ne" 2019 - participation aux dispositions transitoires	CHF	20'558.00	CHF	0.00
Réserve "Prévoyance.ne" 2039	CHF	0.00	CHF	116'337.00
	CHF	132'053.31	CHF	207'568.01
Capitaux propres				
Capital de dotation	CHF	125'243.75	CHF	125'243.75
Réserve déficits futurs	CHF	8'995.47	CHF	0.00
	CHF	134'239.22	CHF	125'243.75
	CHF	535'074.48	CHF	618'222.81

COMPTE D'EXPLOITATION	2017		2016	
Produits				
Recettes tests	CHF	64'602.00	CHF	41'835.00
Recettes information	CHF	15'594.90	CHF	14'412.40
Dîme sur l'alcool	CHF	20'000.00	CHF	20'000.00
Cotisations	CHF	3'005.00	CHF	2'840.00
Intérêts actifs	CHF	170.65	CHF	74.40
Recettes exceptionnelles	CHF	187.80	CHF	167.80
	CHF	103'560.35	CHF	79'329.60
Prélèvement ou attribution sur fonds et réserves :				
- Réserve pour déficits futurs	CHF	(8'995.47)	CHF	14'270.34
- Réserve loyer et chauffage	CHF	0.00	CHF	3'579.05
- Réserve manifestations	CHF	(23'277.05)	CHF	30'493.62
- Réserve formation	CHF	0.00	CHF	4'698.45
- Réserve projet "Cabaret"	CHF	0.00	CHF	8'960.55
- Réserve projet Afrimedia	CHF	14'546.85	CHF	(2'050.20)
- Fonds de solidarité	CHF	8'465.15	CHF	(630.40)
- Réserve de dons	CHF	(1'458.70)	CHF	42'073.25
- Réserve migrants	CHF	(12'985.55)	CHF	0.00
- Avance ASS pour projets	CHF	(5'584.00)	CHF	0.00
	CHF	(29'288.77)	CHF	101'394.66
CHARGES				
Charges de personnel				
Salaires et charges sociales	CHF	261'150.85	CHF	259'257.05
Produit extraordinaire "Prévoyance.ne"	CHF	(95'808.00)	CHF	0.00
Formation et supervision	CHF	175.00	CHF	1'267.55
	CHF	165'517.85	CHF	260'524.60
Matériel médical - entretien et réparation				
Matériel tests et frais de laboratoires	CHF	27'098.50	CHF	14'184.60
Matériel d'accueil	CHF	3'348.50	CHF	2'573.60
Entretien et réparation matériel	CHF	0.00	CHF	117.40
Entretien et réparation véhicule	CHF	110.00	CHF	2'093.20
	CHF	30'557.00	CHF	18'968.80
Frais des locaux				
Loyers et décompte de charges	CHF	20'652.00	CHF	20'545.45
Eau, énergie, déchets	CHF	481.55	CHF	470.65
Frais de conciergerie	CHF	2'849.20	CHF	2'787.51
	CHF	23'982.75	CHF	23'803.61
Frais administratifs				
Fournitures et matériel de bureau	CHF	2'190.95	CHF	627.64
Fournitures et matériel informatique	CHF	4'013.50	CHF	6'948.27
Honoraires fiduciaire	CHF	2'613.60	CHF	4'093.20
Téléphone/concession radio	CHF	2'573.80	CHF	2'652.50
Frais de port et CCP	CHF	494.60	CHF	758.60
Frais de journaux et documentation prof.	CHF	234.30	CHF	250.80
Frais de déplacement	CHF	3'869.60	CHF	3'020.60
Frais de manifestations et autres	CHF	21'172.70	CHF	984.46
Frais divers	CHF	4'530.00	CHF	4'863.10
	CHF	41'693.05	CHF	24'199.17
Assurances et taxes				
Primes d'assurances	CHF	1'530.35	CHF	1'586.95
Taxes et cotisations	CHF	751.00	CHF	751.00
	CHF	2'281.35	CHF	2'337.95
Découvert avant attribution aux réserves	CHF	(189'760.42)	CHF	(149'109.87)

ATTRIBUTION ET UTILISATION DES FONDS ET RESERVES	2017		2016	
Découvert avant attribution aux réserves	CHF	(189'760.42)	CHF	(149'109.87)
Réserve pour déficits futurs	CHF	(8'995.47)	CHF	14'270.34
Réserve loyer et chauffage	CHF	0.00	CHF	3'579.05
Réserve manifestations	CHF	(23'277.05)	CHF	30'493.62
Réserve formation	CHF	0.00	CHF	4'698.45
Réserve projet "Cabaret"	CHF	0.00	CHF	8'960.55
Réserve projet Afrimedia	CHF	14'546.85	CHF	(2'050.20)
Fond de solidarité	CHF	8'465.15	CHF	(630.40)
Réserve de dons	CHF	(1'458.70)	CHF	42'073.25
Réserve migrants	CHF	(12'985.55)	CHF	0.00
Avance ASS pour projets	CHF	(5'584.00)	CHF	0.00
	CHF	<u>(29'288.77)</u>	CHF	<u>101'394.66</u>
Résultat d'exploitation de l'exercice <i>(hors subventions cantonales)</i>	CHF	<u>(160'471.65)</u>	CHF	<u>(250'504.53)</u>

ANNEXE AUX COMPTES

Introduction

Les présents états financiers sont conformes au nouveau droit comptable en vigueur.

Principes d'évaluation

L'évaluation des comptes du bilan est effectuée selon les prescriptions des articles 960 et suivants du Code des Obligations.

Attestation de la moyenne annuelle des employés

Nous attestons que notre entité emploie moins de 10 personnes à plein temps en moyenne annuelle.

Informations sur les découverts des 3 derniers exercices

Afin de ne pas laisser planer de doutes quand aux résultats du GSN, le comité a pris la décision d'effectuer une information spéciale dans son annexe aux comptes. En effet, depuis 2015, les résultats sont volatiles. Cette volatilité est uniquement liée au impact des écritures de provision et d'extourne de provision dans le cadre de la problématique liée à Prévoyance.ne.

Découvert 2015

L'exercice 2015 se soldait avec un déficit de CHF 387'256.41. Ce résultat fut largement impacté par la création des provisions Prévoyance.ne, pour un montant de charges extraordinaires de CHF 116'862.00. Ainsi, sans ces charges exceptionnelles, le découvert 2015 du GSN aurait été de CHF 270'394.41.

Découvert 2016

L'année 2016 fut une année relativement normale pour le GSN au niveau comptable. En effet, le découvert était de CHF 250'074.48 et aucune écriture particulière n'impactait ce résultat.

Découvert 2017

Le compte de l'exercice 2017, présente un découvert franchement non représentatif de la réalité du GSN. En effet, le découvert de CHF 160'471.65 est virtuel et à nouveau lié à des écritures dans le cadre de Prévoyance.ne. Cette année, les décisions politiques font que les provisions créées en 2015 doivent être en majeure partie dissoute. Le GSN bénéficie donc d'un produit extraordinaire suite à la dissolution de ses provisions pour un montant de CHF 95'808.00. Sans ses produits exceptionnels, le découvert du GSN serait de CHF 256'279.65.

Pour conclure sur ce sujet, il est important de savoir que le découvert structurel moyen du GSN, hors résultats extraordinaires est de CHF 258'916.18.

Informations Prévoyance.ne

Il était prévu que la caisse de pension institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisations dès que son taux de couverture aurait atteint 80%, mais au plus tard le 1er janvier 2039.

ANNEXE AUX COMPTES (suite)

Au 31 décembre 2015, l'article 4, alinéa 3 LCPFPub imposait aux employeurs de prendre en charge le montant différentiel du taux de couverture entre 80% et 100%. Ce montant était à provisionner, dans leurs comptes annuels respectifs, en fonction des capitaux de prévoyance de leurs assurés.

Pour rappel, GSN a provisionné, lors de l'exercice 2015, un montant de CHF 116'337.00 dans le cadre de la participation au découvert résiduel de Prévoyance.ne. Ce montant ressortait d'une communication reçue de Prévoyance.ne le 26.06.2015.

Sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a décidé, lors de sa séance du 24 mai 2016, d'abroger l'article 4, alinéa 3, de la LCPFPub. Ainsi, les montants provisionnés en 2015, concernant le différentiel du taux de couverture entre 80% et 100%, ne seraient plus dus par les employeurs.

Dans sa session du 20 février 2018, le Grand Conseil a décidé d'instituer un plan de prévoyance basé sur la primauté des cotisations dès le 1er janvier 2019 et non plus selon les conditions mentionnées au paragraphe 1 de cette note. Ainsi, selon le courrier reçu de Prévoyance.ne, joint en annexe, daté du 9 mars 2018, le GSN devra participer aux dispositions transitoires à hauteur de CHF 20'558.00 au 1er janvier 2019.

A titre informatif, le GSN devra également au 1er janvier 2019, le montant de CHF 5'716.00, lié à l'apport supplémentaire dans le cadre de la recapitalisation de Prévoyance.ne.

Apport supplémentaire	CHF	5'716.00
Participation aux dispositions transitoires	CHF	20'558.00
Total exigible au 1er janvier 2019	CHF	26'274.00

Il est également important de souligner que ces décisions du Grand Conseil sont sujettes à référendum. Le délai référendaire court jusqu'au 7 juin 2018.

Il est à noter, que depuis le début des problématiques liés à Prévoyance.ne, le GSN a provisionné sur un compte Postfinance les montants dus et dispose de l'intégralité de la trésorerie nécessaire pour payer ses dus envers la caisse de pension au 1er janvier 2019.